

Bulletin de Santé du Végétal

Zones Non Agricoles - LORRAINE

BULLETIN N°15 – EDITION DU 20 NOVEMBRE 2015

Information : plan Ecophyto II

Le 26 octobre 2015, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (MAAPRAT) a présenté le plan Ecophyto II. Ce plan n° 2, fait suite à une évaluation du plan Ecophyto 1 à mi-parcours et doit permettre à la France d'atteindre des objectifs probants en termes de baisse des quantités de produits phytosanitaires utilisées et de répondre ainsi à la directive n° 2009/128 de l'Union européenne.

Ce nouveau plan fixe des objectifs en 2 temps :

- D'ici à 2020, réduction de 25 % des quantités de produits utilisés par l'optimisation et la diffusion de solutions existantes.
- D'ici à 2025, réduction de 50 % des quantités de produits utilisés par la mise en place de mutations profondes dans nos systèmes de production et d'aménagement.

Certaines mesures pourront impacter les gestionnaires des zones non agricoles dont :

- Le renforcement et la valorisation des Bulletins de Santé du Végétal dans toutes les filières existantes pour la prise de décision et la surveillance du territoire.
- L'actualisation du dispositif Certificat Individuel à l'utilisation des produits phytosanitaires (programme et modalités d'obtention).
- Interdiction progressive de la vente des produits phytosanitaires conventionnels aux lieux ouverts au public (2017, hors terrains de sports et cimetières) et aux jardiniers amateurs (2019).
- Édition d'une liste de produits de biocontrôles et de produits phytosanitaires à faibles risques utilisables en substitution des produits conventionnels dont l'utilisation sera progressivement restreinte ou interdite.

Pour consulter la nouvelle version du plan Ecophyto : <http://agriculture.gouv.fr/plan-ecophyto-2015>

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°15 – EDITION DU 20 NOVEMBRE 2015

Bilan sanitaire saison 2015 : une saison plutôt sereine

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ravageurs, maladies	02/04/2015	16/04/2015	29/04/2015	13/05/2015	28/05/2015	11/06/2015	25/06/2015	09/07/2015	23/07/2015	12/08/2015	03/09/2015	17/09/2015	01/10/2015	22/10/2015	12/11/2015
Acariens															
Anthracosés															
Black-rot															
Botrytis															
Chenilles processionnaires du chêne															
Chenilles (autres)															
Chrysomélidés/Altises															
Cochenilles															
Oiseaux															
Hannetons															
Herbes indésirables															
Limaces, escargots															
Maladie de la tache noire de l'érable															
Maladie de la tache noire du rosier															
Maladies cryptogamiques des buis															
Maladies des gazons															
Mildious															
Mineuses du marronnier															
Oïdiums															
Pucerons															
Rouilles															
Taupes, campagnols															
Tigres du platane															
Tipules															
Vers de terre															

Tableau n° 1 : Ce tableau est une compilation de l'année des niveaux de risque observés vis-à-vis des maladies et des ravageurs édité en fin de chaque BSV ZNA.

Maladies :

- **Anthracosés :** Plusieurs champignons responsables de l'anthracosé sur différentes espèces végétales ont pu être observés sans toutefois porter un préjudice conséquent. L'anthracosé du platane, *Apiognomia veneta*, a été la forme la plus incidente. De mi-mai à juin, les platanes en port libre à semi-structuré ont subi un début de défoliation. La maladie a été plus présente qu'en 2014, mais a occasionné des défoliations moins significatives qu'en 2013 où ce ravageur était couplé dans le même temps à une attaque d'oidium.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°15 – EDITION DU 20 NOVEMBRE 2015

- **Black-rot** : La maladie du black-rot, *Guignardia aesculi*, qui est apparue rapidement fin mai, est restée présente jusqu'à la défoliation naturelle des marronniers d'Inde. Ce champignon s'est principalement développé sur des arbres en situation ombragée et notamment à partir du sous-étage du houppier. Son développement d'abord rapide s'est estompé avec l'élévation des températures estivales et a repris une activité (difficilement quantifiable compte tenu de la présence des larves de mineuse du marronnier dans le parenchyme des feuilles).
- **Cylindrocladiose du buis** : malgré un risque de développement significatif au printemps, la maladie ne s'est pas manifestée avec virulence. Par contre, dès fin août et jusqu'à aujourd'hui, la cylindrocladiose s'est fortement développée avec une activité plus ou moins intense selon les conditions climatiques hebdomadaires. Les sites touchés, surtout ceux qui possèdent des buis bordures de petite taille, ont observé des dégâts similaires à ceux considérés en 2014. La lutte contre la cylindrocladiose du buis et *Volutella buxi* (peu de cas cette année) est complexe et utilisatrice d'intrants. Avec une pression de plus en plus significative en termes de ravageurs et maladies, la composition des espaces verts avec des buis de bordure est amenée à évoluer.
- **Maladies des gazons** : Globalement l'année 2015 aura été relativement clémente par rapport au développement des maladies fongiques. Le développement des maladies sur gazon est conditionné à trois facteurs prépondérants que sont la hauteur de la surface engazonnée, les conditions édaphiques et la fertilisation. La fusariose hivernale présente la majeure partie de l'année sur les gazons les plus intensifs a occasionné des dommages peu graves du fait d'un hiver 2014-2015 doux avec une faible couverture neigeuse même si le mycélium du champignon s'est réactivé jusque tard au printemps. Par contre sa réapparition à partir de mi-août et surtout octobre a déclenché une certaine attention de la part des gestionnaires. La faible reprise végétative du gazon et la diminution de l'éclairage quotidien couplés à une humectation journalière significative du gazon ont été des facteurs de développement majeur à surveiller durant les prochains mois. La maladie du dollar spot, *Sclerotinia homöocarpa*, qui est le deuxième pathogène des gazons le plus notable sur les terrains de sport en Lorraine notamment. La maladie est apparue plus tard que les années précédentes. Les températures estivales de juillet ayant certainement contribué à cette apparition en août avec des réactivations mycéliennes jusqu'en octobre. Les fortes températures et le manque de précipitation de fin juin à début septembre ont obligé les gestionnaires de terrain de sport à irriguer les pelouses en abondance, ce qui a été à l'origine de quelques cas de développement de maladies jusque-là assez peu fréquentes dans notre région (rizoctoniose et anthracnose), mais observées en progression depuis au moins 3 ans. Sur les pelouses dont le feuillage est tondu plus haut, le réseau d'observation n'a pas noté de cas de rouille des graminées à l'automne et les symptômes de la maladie du fil rouge ont été présents sur certains terrains de football dès la sortie de l'hiver jusqu'en juillet puis à partir de septembre. Cette maladie peu impactant s'observe régulièrement notamment du fait de la réduction des niveaux de fertilisation des pelouses et de l'utilisation progressive des engrais organiques dont la minéralisation des éléments nutritifs n'est pas toujours bien contrôlée.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°15 – EDITION DU 20 NOVEMBRE 2015

- **Maladies des rosiers** : Le cortège habituel des maladies fongiques qui touchent les rosiers (oïdium, rouilles, maladie de la tache noire...) cette année a eu un impact moins important que les années précédentes, bien qu'il faille modérer cette généralité en fonction des stations et des variétés considérées. La rouille du rosier, *Phragmidium mucronatum*, est apparue assez tôt sur des variétés sensibles, mais ne s'est pas étendue à d'autres. L'oïdium présent dès fin mai s'est maintenu tout au long de la saison sans toutefois nécessiter d'intervention, même en août septembre où il était le plus présent. La maladie de la tache noire, *Marssonina rosae*, comme les autres maladies a progressé lentement, portant surtout une défoliation des tiges de rosier à partir d'août. Pour les rosiers, le choix variétal et la qualité de l'alimentation hydrominérale par une rhizosphère bien développée permettent de réduire l'agressivité des maladies fongiques.
- **Moniliose** : Maladie qui touche les arbres fruitiers et ornementaux de la famille des *Rosacées* et notamment du genre *Prunus sp* est apparue sporadiquement courant juin avec un départ assez rapide, toutefois ralenti puis stoppé par la baisse de la pluviométrie et l'élévation des températures. Les dégâts occasionnés sur certains arbres ne sont pas comparables à ceux observés en 2013. Il est vivement indiqué de retirer des arbres toutes les fructifications momifiées et les feuilles nécrosées (y compris au sol) pour éviter la propagation de la maladie au printemps suivant.

Invertébrés ravageurs :

- **Acariens** : Les acariens n'ont pas été une source de dépréciation majeure des végétaux en 2015 à de rares exceptions près, quelques acarioses sur érable, feuilles bronzées sur érables, et piqûres de nutrition sur feuilles de rosier avec présence de fils de soie. Sur tilleul leur niveau est resté en dessous du seuil de nuisibilité hormis au cours d'une semaine début juillet où les conditions climatiques ont été très favorables à leur développement durant quelques jours. L'élévation des températures au-dessus de 35 °C a eu l'effet inverse quelques jours plus tard.
- **Chrysomélidés** : Deux types de chrysomèles ont été signalées par le réseau d'observateurs. La première espèce est la chrysomèle à vingt points, dont les larves s'alimentent des feuilles de saules. Observée depuis 3 ans sur différents sites très localisés, elle occasionne des défoliations et nécroses foliaires modérées dès la fin avril et au cours du mois de mai. Le second type de chrysomélidés a été une altise (peut être plusieurs espèces proches) qui s'est attaquée aux plantes de la famille des Brassicacées, et du genre *Tropaeolum sp* (capucines). Ce type a été signalé pour la première fois en zone non agricole fin juillet à mi-août sur des plantes annuelles comme ravageur. Là où elle était présente, le nombre d'individus important a produit des agressions sévères sur le feuillage. Cette espèce de chrysomèle a été favorisée par les conditions météorologiques chaudes et sèches de juillet et août. L'attaque a duré en moyenne entre 2 et 3 semaines.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°15 – EDITION DU 20 NOVEMBRE 2015

- **Hannetons** : Le printemps et le début de l'été 2015 auront été marqués par plusieurs séries de vols des hannetons. Selon les secteurs géographiques, on a observé différentes espèces. Les secteurs les plus marqués par les vols de hannetons (*Melolontha melolontha*) ont été le département de Vosges et notamment la plaine et le sud du département, ainsi que la Moselle au niveau du bassin houiller (*Polypertha horticola*) et du secteur de Sarrebourg. Sur le Lunévillois, le Sud meusien, le bassin nancéien et mussipontain ont observé plusieurs populations d'espèces (*M. melolontha*, *Amphimallon solstitialis* et *P. horticola*) sans occasionner de défoliation de certaines espèces d'arbres aussi conséquente que dans les Vosges. Les cycles de vie de ces espèces n'ayant pas la même durée, en principe, le pic de vol des hannetons horticoles est à prévoir chaque année, celui du hanneton de la Saint-Jean d'ici à 2017 et celui du hanneton commun en 2018 (cycle de développement en 3 ans sur 4 années civiles). Des individus peuvent émerger différemment. Afin d'éviter toute dépréciation sur les végétaux d'ornement, la lutte doit se concentrer sur les stades larvaires en fin de printemps jusqu'à la fin de l'été.

Le Département Santé des Forêts a lui aussi signalé un essaimage très significatif d'avril à juin 2015 du hanneton commun et du hanneton forestier, *M. hippocastani*; une autre espèce uniquement forestière très ressemblante à *M. melolontha*, qui cause des dégâts similaires et réalise normalement son cycle de développement sur 4 ans répartis sur 5 années civiles dans le nord-est de la France.

- **Lépidoptères** : Parmi toutes les espèces de papillons, cinq espèces ont été signalées comme nuisibles en Lorraine (*Operophtera brumata*, *Yponomeuta rorellus*, *Yponomeuta vingipunctata*, *Cameraria ohridella*, *Thaumetopoea processionea*).

Les cheimatobies ou phalènes hivernales, *Operophtera brumata*, qui s'attaquent aux feuilles de rosiers. Son impact est faible à mineur. Elle n'est pas signalée en ZNA sur d'autres plantes. La période de ponte s'étend d'octobre à décembre, favorisée par des étés pluvieux et des automnes doux et humides.

Les deux espèces d'hyponomeutes relevées comme nuisibles à certains groupes de plantes ont un impact très faible à ce jour, car elles ne sont signalées chacune que sur un seul lieu, toutefois les défoliations et les tissages de soies sont impressionnants, mais sans cause sanitaire pour les plantes ou la santé humaine.

Concernant la mineuse du marronnier, les observations réalisées cette année ont montré une apparition retardée d'une dizaine de jours pour les premières captures de mineuses adultes par rapport à 2014 et à la même date qu'en 2013. La première génération montrait des niveaux d'infestation assez inégale sur l'ensemble de la région. Dès la seconde génération, les populations ont significativement augmenté. En fin d'année on peut considérer que les populations de mineuse du marronnier sont revenues à leur niveau de 2013 et antérieur.

Les chenilles processionnaires du chêne, *Thaumetopoea processionea*, observées dès début juin (1^{ers} nids et rassemblement), représente l'une des espèces les plus problématiques compte tenu des risques sanitaires qu'elles entraînent. En 2015, le réseau d'observation et les signalements extérieurs ont été plus nombreux qu'en 2014 et 2013 notamment sur le département de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle, le long de canaux de navigation. Les méthodes de lutte par pulvérisation de *Bacillus thuringiensis* et de piégeage à phéromones sont reconduites d'année en année sur les territoires (hors forêts) touchés régulièrement conduisant à une maîtrise du ravageur.

Attention, les nids restent urticants même lorsqu'ils sont tombés au sol.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°15 – EDITION DU 20 NOVEMBRE 2015

- **Othiorynques** : Le réseau d'observateurs a signalé a posteriori, en sortie d'hiver et début de printemps, quelques foyers localisés de larves d'othiorynques ayant entraîné des dépérissements complets des plantes sous lequel ils ont été identifiés (cf. BSV ZNA n° du 13 mai 2015). Afin de se prémunir contre les dégâts occasionnés par les larves d'othiorynques, il est important de contrôler le système racinaire dès réception des plantes et avant plantation. Un contrôle peut être réalisé en début de printemps sur les plantes à risques (observation d'un retard ou un ralentissement de croissance) de façon à anticiper leur évolution. Les larves affectionnent le collet des plantes. Il est reconnu que les périodes de sécheresse et les hivers doux favorisent les populations d'othiorynques (1 génération par an, ponte des larves généralement en juin).
- **Orcheste du hêtre** : Des observations à posteriori de dégâts foliaires sur les feuilles de hêtre en juin ont été signalées, l'orcheste du hêtre est un nuisible secondaire. Ce coléoptère a provoqué moins de nécroses du feuillage que l'an passé. La période d'essaimage démarre en avril-mai.
- **Pucerons** : Faible pression quel que soit les espèces tout au long de l'année, notamment si l'on compare à l'année précédente. Pas ou peu de dégâts occasionnés sur les végétaux. La faune auxiliaire ayant contrôlé naturellement les populations de ravageurs à partir de fin mai à juin. Les fortes températures relevées en juillet ont été néfastes à l'activité des deux catégories d'insectes.
- **Tigres** : Deux groupes de plantes sont attaquées par des tigres (Hémiptères) en Lorraine, d'une part des rhododendrons et pieris, par deux espèces très proches : *Stephanitis rhododendri* et *S. tackeyai*. Le nombre de localités touchées n'évolue pas selon les observations réalisées. Les populations de tigre refluent à partir du mois de juillet. D'autre part le platane d'occident, par le tigre du platane, *Corytuca ciliata*. Les populations observées depuis la création du réseau d'observation (2010) ne semblent pas s'étendre ni augmenter significativement. Les dépréciations entraînées par les piqûres de cette punaise ont entraîné un départ de défoliation, moins important qu'en 2014, essentiellement sur l'agglomération messine, Thionville et sur quelques alignements de l'agglomération nancéienne.

Vertébrés ravageurs :

- **Campagnols** : Les populations de campagnols étaient en croissance au cours de la saison 2014, cette année les gestionnaires d'espaces enherbés ou engazonnés ont signalé davantage d'observations. Les populations présentes (essentiellement du campagnol des champs en milieu engazonné et vergers pédagogiques ou conservatoires, et plutôt des campagnols terrestres en milieux enherbés et semi-ouverts) ont augmenté. Le campagnol des champs à surtout était observé sur des zones où les pelouses étaient irriguées. Les campagnols ont entraîné des dépérissements d'arbustes, de jeunes arbres et des déformations des surfaces engazonnées. Pour rappel : en zones non agricoles, seul le piégeage, couplé à des méthodes prophylactiques (fauche rase et régulière, pose de nichoirs et de perchoirs à rapaces...) sont autorisés. Aucun produit chimique, phytosanitaire, ou biocide n'est autorisé pour lutter contre les campagnols en espaces verts.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°15 – EDITION DU 20 NOVEMBRE 2015

- **Oiseaux** : Parmi les oiseaux qui ont occasionné des dégâts sur les zones non agricoles, on note quelques observations de corvidés qui ont défolié quelques jeunes arbres en juillet, une petite colonie de perruches sur une espèce particulière d'arbre en août. Il n'a pas été fait d'observation de dégâts d'étourneau durant l'hiver 2014-2015.

Herbes indésirables :

Les conditions climatiques même chaudes et sèches n'ont pas eu (ou très peu) d'impact sur les herbes indésirables. L'irrigation des massifs et le paillage (lorsqu'il n'est pas renouvelé) forment des milieux potentiellement propices au développement des adventices. En milieu urbanisé ce sont surtout les pissenlits et les plantes à haut développement (type *Picris sp*, *Crepis sp*, *Matricaria sp*, *Plantago lanceolata*...) qui sont maintenant les plus visées par les pratiques de désherbage (hors cimetière). Le développement des sagines, bryums, renouée des oiseaux, pâturins annuels et stellaires par exemple commencent à être mieux acceptés dans certains milieux (pavés, trottoirs).

Concernant les pelouses, la diminution de la croissance des Poacées (en milieu non irrigué) et le dépérissement de certaines espèces a contribué à favoriser le développement et l'implantation d'espèces indésirables au système racinaire pivotant ou plus profond. Dans le cas de pelouses dépréciées par la sécheresse, il est nécessaire de procéder à un sursemis ou une réimplantation des zones abimées afin d'éviter que la surface soit recouverte de dicotylédones.

Les pelouses sportives fortement irriguées ou ombragées ont vu se développer des mousses de type *Bryum argenteum* et du pâturin annuel lorsque l'irrigation était irrégulière.

Insectes auxiliaires :

Les insectes auxiliaires (coccinelles européennes et asiatiques, *Aphidius sp*, *Anthocorides*, chrysopes, syrphes...) ont été observés peu après l'apparition des premiers foyers d'insectes ravageurs (pucerons et acariens essentiellement) qu'ils ont contrôlés courant mai, jusqu'en juin. Les fortes températures à partir de juillet ont considérablement diminué l'activité de ces auxiliaires de même que celle des ravageurs ; même si la plupart des insectes ravageurs sont un peu plus résistants aux températures élevées. Plusieurs observateurs ont signalé la présence de guêpes notamment terricoles au cours de l'été. Il semble que cette année leur présence ait été plus visible. Les guêpes se nourrissent essentiellement de substances sucrées, parfois de protéines (viande) si les substances sucrées sont moins disponibles.

Problèmes physiologiques :

Les principaux problèmes physiologiques relevés cette année font suite à la période de forte température et de sécheresse en juillet et août qui ont entraîné des dépérissements sur des plantes exposées en plein soleil et dont la disponibilité en eau était réduite. Cela a pu entraîner des conséquences quant à la survie des plantes touchées (embolie) et au développement de certains organismes parasites secondaires. Plusieurs phénomènes de chutes estivales des branches ont aussi été observés sur l'ensemble de la région.

Certains secteurs en Lorraine (Meuse, Moselle) ont été touchés par des phénomènes orageux localement violents ayant entraînés des ruptures ou des déformations.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°15 – EDITION DU 20 NOVEMBRE 2015

Sur les pelouses sportives irriguées régulièrement, on a pu observer localement des phénomènes de brûlure du feuillage (effet loupe), de dry-patch (tâches sèches dues à une mauvaise pénétration de l'eau dans le sol) et de black-layer (couches noires dues à des bactéries sulforéductrices et une accumulation de fer activée par une asphyxie du sol [surarrosage + couche de feutre]).

Ravageurs et agents pathogènes émergeant à surveiller en 2016*

*en plus de ceux mentionnés dans le BSV ZNA n° 15 du 20 novembre 2014

- **Frelon asiatique** : l'espèce, *Vespa velutina*, a été confirmée au cours de cet été en Moselle, même si l'impact de frelon asiatique ne concerne pas directement la surveillance végétale, il peut impacter les populations d'abeilles locales et ainsi nuire à la fécondation de certaines plantes. Attention, le piégeage des frelons asiatiques est contreproductif, seuls les apiculteurs doivent se prémunir du frelon en posant des pièges à proximité immédiate de leurs ruches ou en muselant les espaces de sortie des ruches d'un grillage alvéolaire qui laisse passer les abeilles, mais qui est trop serré pour laisser passer les frelons.



Frelon européen (Pierre Falatico, 2012)

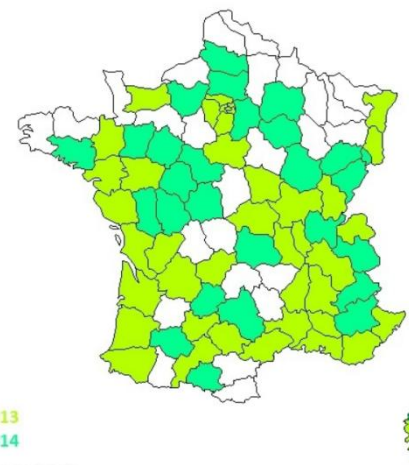


Frelon asiatique (Pierre Falatico, 2012)

Source documentaire :
Réseau FREDON-
FDGDON Rhône-Alpes

- **Processionnaire du pin, Thaumtopoea pityocampa** : des foyers sont observés en Alsace et en Champagne Ardenne, ainsi que dans le sud de la Bourgogne. Compte tenu de son pouvoir nuisible aux pins et à l'homme [y compris les animaux domestiques], il est important d'être attentif à l'observation des premiers nids [nids de soies blanches assez compactes au stade L3 à L5] dans les conifères. Les papillons mâles ont une capacité de dispersion de 37 km et les femelles 3,5 km. La température létale pour les chenilles de processionnaires du pin est de - 16 °C à l'intérieur du nid. La température de l'air la nuit [> à 0 °C] et celle du nid [> à 9 °C le jour] conditionnent leur alimentation. Les épisodes caniculaires tels que celui de 2003 et de cette année [> à 32 °C] ont aussi un effet létal en plaine [effet positif en montagne] sur les pontes et les jeunes larves.

- **Pyrale du buis** : La pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*, ce lépidoptère ravageur des buis n'a pas été détecté en Lorraine par le réseau d'observation, mais signalé présent sur un plan acheté par un particulier qui s'est chargé de leurs éliminations. Il est demandé d'être vigilant, notamment au moment de la réception et de la plantation de nouveaux plants, compte tenu du caractère invasif et destructeur de ce ravageur.



Aire de présence de la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) en 2013 et nouvellement colonisée en 2014. (source : Plante & Cité, projet SaveBuxus)

C

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°15 – EDITION DU 20 NOVEMBRE 2015

- **Xyllela fastidiosa** : Organisme Nuisible Réglementé de lutte obligatoire, cette bactérie possède plus de 200 espèces végétales hôtes avec une incidence économique majeure sur certaines cultures (vigne, arboriculture fruitière... Ce pathogène retrouvé pour la 1^{re} fois en Italie, région de Lecce en 2014 (X fastidiosa souche pauca), en Corse en juillet 2015 et dans les Alpes-Maritimes à Nice en octobre 2015 (X fastidiosa souche multiplex). Les deux souches détectées ont une gamme d'hôtes différente. Étant donné que la bactérie privilégie les climats doux et secs, il faut être vigilant sur les végétaux sensibles et notamment ceux provenant de régions ou pays touchés par la bactérie ou ayant fait l'objet de recombinaison de lots (mention RP suivi du numéro de passeport phytosanitaire mentionné sur les bons de livraison et/ou des factures).




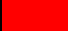
PASSEPORT PHYTOSANITAIRE CE	
SPV-F	AAX000X

Exemple de formalisme exigé aux producteurs de l'horticulture en France pour le dispositif Passeport Phytosanitaire Européen qui permet la traçabilité de végétaux commercialisés entre professionnels.

Plus d'informations sur : <http://agriculture.gouv.fr/le-point-sur-les-foyers-de-xyllela-fastidiosa-en-france>

Situation globale en ZNA :

Ce tableau présente une synthèse générale du niveau de risque observé vis-à-vis des maladies et ravageurs. Il est actualisé dans chaque bulletin afin de vous permettre de suivre l'évolution du risque d'une semaine à l'autre.

Situation	Ravageurs, maladies	Précisions	Légende :	
	Corvidés		Dégâts nuls	
	Cheimatobies	Période de ponte	Dégâts faibles	
	Limaces, escargots	Limaces	Dégâts modérés	
	Taupes, campagnols		Dégâts importants	
	Herbes indésirables			
	Maladies des gazons	Fusariose hivernale		
	Vers de terre			
	Maladies cryptogamiques des buis	Cylindrocladiose du buis		

Bulletin rédigé par la FREDON Lorraine et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, avec la participation de gestionnaires de parcs publics et privés, de serres municipales, de golf, de professionnels du paysage, de l'Arexhor Grand Est et le Sral Lorraine (DRAAF).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de sites suivis par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les professionnels de la filière pour la protection de leurs végétaux.

Pour tous renseignements, contacter :

Charlie SOMMER – Animateur Filière Zone Non Agricoles – FREDON Lorraine – 03.83.33.86.70

François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières – Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine - 03.83.96.85.02